

*Affaires courantes*

la revue sur la sécurité sociale et une demande de permission de voyager. Si la Chambre donne son consentement, j'ai l'intention de proposer l'adoption du 6<sup>e</sup> rapport, plus tard aujourd'hui.

\* \* \*

[Traduction]

### LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada)** demande à présenter le projet de loi C-45, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur les prisons et les maisons de correction et la Loi sur le transfèrement des délinquants.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

**M. Gray:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour informer la Chambre que le projet de loi qui vient d'être déposé sera visé par les dispositions du paragraphe 73(1) du Règlement.

\* \* \*

### LOI SUR LA PRÉVENTION DES ARRÊTS DE TRAVAIL DANS L'EXPORTATION DU GRAIN

**M. Ray Speaker (Lethbridge)** demande à présenter le projet de loi C-262, Loi portant règlement par l'arbitrage des conflits de travail dans l'exportation du grain et modifiant la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique en conséquence.

—Monsieur le Président, je sais gré à la Chambre de me permettre de déposer ce projet de loi qui porte sur les conflits de travail dans l'exportation du grain. Comme nous le savons tous, ces conflits ont coûté jusqu'ici des millions de dollars aux agriculteurs de l'ouest du Canada. Il est temps d'y voir.

Le projet de loi prévoit le recours à l'arbitrage pour régler ces conflits. Il prévoit notamment un processus d'arbitrage des propositions finales en vue de prévenir les grèves dans le secteur du transport du grain sur la côte Ouest.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

● (1015)

### LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

**M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt)** demande à présenter le projet de loi C-263, Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques et d'autres lois en conséquence (sociétés d'État exemptées).

—Monsieur le Président, afin de pousser encore plus loin la bonne gestion de tous les ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que des sociétés d'État, je propose, par ce projet de loi, d'imposer à certaines sociétés d'État actuellement exemptées de la Loi sur la gestion des finances publiques l'obligation de rendre compte, en conformité avec les suggestions du vérificateur général.

Les vérificateurs généraux ont souvent, dans leurs rapports annuels, recommandé un changement en ce sens. Le fait que les sociétés exemptées n'aient pas à faire l'objet d'un examen aussi rigoureux que les autres ministères, organismes et sociétés les préoccupe.

Dans un pays aussi criblé de dettes que le nôtre, il faut que tous les organes du gouvernement rendent des comptes. Nous, les députés, devons faire en sorte que chaque cent provenant de la poche du contribuable est dépensé avec soin et judicieusement, d'une manière qu'approuvent tous les Canadiens et Canadiennes.

Le projet de loi dissipera les craintes dans ce domaine en imposant aux sociétés exemptées l'obligation de répondre de l'utilisation de ces deniers publics et d'adopter les principes de bonne gestion. La crédibilité du gouvernement et l'image de ces sociétés y gagneront.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

### LA LOI SUR L'HYMNE NATIONAL

**M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway)** demande à présenter le projet de loi C-264, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national.

—Monsieur le Président, le présent projet de loi vise à modifier la version anglaise uniquement de l'hymne national en vue d'en retirer toute mention sexiste et de remplacer le mot «hearts» par «pride».

J'aimerais par la même occasion rendre hommage à un groupe d'étudiants de l'école Westridge, dans la circonscription que je représente, en particulier Tim Wood et Aly-Khan Virani, de même que leur enseignante Emily Sutherland, qui ont travaillé très fort pour documenter la sous-représentation des femmes dans les médias et ailleurs dans la société canadienne et pour aider à changer cette situation.

Je les félicite de l'esprit d'initiative avec lequel ils s'efforcent de favoriser l'égalité de tous les Canadiens, y compris des femmes et jeunes filles de la société canadienne.

Le projet de loi vise à faire en sorte que le libellé de notre hymne national reflète aussi le principe d'égalité.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)